

N° 08

Séance du 23 novembre 2021

OBJET :

**ACTUALISATION
DES TARIFS DE
VENTE DE BACS,
DE COMPOSTEURS
ET DU MATÉRIEL
ASSOCIÉ**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 16 novembre 2021 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 23 novembre, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Présents : Marc ARCHER, René AVRIL, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Georges BONCOMPAIN, Jean-Yves BONNEFOY, Roland BOST, Stéphanie BOUCHARD, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Jean-Claude GARDE, Olivier GAULIN, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Olivier JOLY, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Gilbert LORENZI, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Jean-Philippe MONTAGNE, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Gérard PEYCELON, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Frédéric PUGNET, Monique REY, Michel ROBIN, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Jean-Paul TISSOT, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

Absents remplacés : Roland BONNEFOI par Christine MAGAT, Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Evelyne CHOUVIER par David MURE, Bertrand DAVAL par Patrice POTONNIER, Jean-Marc DUMAS par Danielle THIEN, Jean-René JOANDEL par Dominique DEVIN, Denis TAMAIN par Pauline ARTHAUD, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

Pouvoirs : Gérard BAROU à Dominique GUILLIN, Lyliane BEYNEL à Thierry DEVILLE, Sylvie BONNET à Yves MARTIN, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Laure CHAZELLE à Pierre-Jean ROCHETTE, Simone CHRISTIN-LAFOND à Nicole GIRODON, Pierre CONTRINO à Jean-Paul FORESTIER, Béatrice DAUPHIN à Olivier JOLY, Géraldine DERGELET à Jean-Yves BONNEFOY, Flora GAUTIER à René FRANÇON, Cindy GIARDINA à Christiane BAYET, Marie-Thérèse GIRY à Alban FONTENILLE, Martine GRIVILLERS à Catherine DOUBLET, Michelle JOURJON à Christophe BAZILE, Alain LIMOUSIN à

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20211123-20211123_CC_D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2021



Daniel DUBOST, Cécile MARRIETTE à Olivier GAULIN, Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Alexandre PALMIER à Alban FONTENILLE, Ghyslaine POYET à Pascale PELOUX, Pascal ROCHE à David SARRY, Carole TAVITIAN à François MATHEVET, Georges THOMAS à Thierry HAREUX, Gilles THOMAS à André BARTHELEMY

Absents excusés : Jean-Baptiste CHOSSY, Jean-Maxence DEMONCHY

Secrétaire de séance : GIRAUD Pierre

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	103
Nombre de membres suppléés	8
Nombre de pouvoirs :	23
Nombre de membres absents non représentés :	2
Nombre de votants :	126

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et de sa compétence en matière de déchets,

Considérant qu'afin d'encourager la réduction des biodéchets, Loire Forez agglomération propose depuis plusieurs années des solutions pour faciliter le compostage.

A l'issue d'une séance d'information, les habitants du territoire peuvent acquérir un composteur, subventionné à 50% par la collectivité. Suite au lancement d'un nouveau marché de composteur et aux vues des retours d'expérience, il est proposé d'actualiser les tarifs de vente afin de :

- tenir compte de l'évolution des prix du nouveau marché (à la baisse)
- proposer des composteurs à prix coûtant pour les habitants souhaitant acquérir deux composteurs ou pour les habitants ayant acquis un composteur il y a plus de 10 ans.

Matériel :	Prix actuel de revente :	Nouveaux prix proposés :
Composteurs 400L + bioseau	25 €	25 €
Composteur 400L supplémentaire ou + 10 ans	Pas de prix	50 €
Brass-compost	15 €	10 €
Bioseau	Pas de prix	2 €
Composteur 400L+ brass +bioseau	35 €	35 €
Composteurs bois 600L	Pas de prix	50 €

Du fait de la hausse des coûts des matières premières et de la main d'œuvre, le nouveau marché public de dotation des bacs a des tarifs qui augmentent. Il paraît également intéressant de rajouter deux tarifs pour du matériel disponible à l'achat.

Contenants	Prix actuel de revente :	Coûts actuels (fourniture et livraison) :	Nouveaux tarifs proposés :
Bac 120 L OMr	25 €	69,6 €	32 €
Bac 240 L OMr	32 €	76,92 €	42 €
Bac 360 L OMr	48 €	91,32 €	60 €
Bac 660 L OMr	Pas de prix	169,32 €	100 €
Bac 770 L OMr	Pas de prix	169,8 €	110 €
Bac 240 L CS	32 €	76,92 €	42 €
Bac 360 L CS	48 €	91,32 €	60 €

Les tarifs de vente de bacs et composteurs seraient donc les suivants :

Contenants	Tarif	Remarque
Bac 120 L OMr	32 €	
Bac 240 L OMr	42 €	
Bac 360 L OMr	60 €	
Bac 660 L OMr	100 €	
Bac 770 L OMr	110 €	
Bac 240 L CS	42 €	Pour les particuliers, ces bacs sont gratuits. Cependant, ils ne sont pas donnés, ils restent propriété de Loire Forez. Ces bacs sont vendus au prestataire de collecte pour remplacer ceux qu'il casse.
Bac 360 L CS	60 €	
Composteur bois 400L	25 €	Dans la limite de 1 par foyer à partir de 2017
Composteur bois 400L	50 €	2 ^{ème} achat en cas de casse ou de souhait d'une nouvelle acquisition
Kit composteur bois 400L	35 €	Composteur bois 400L + brass compost + bioseau
Composteur bois 600L	50 €	Dans le cas de mise en place de site de compostage partagé
Composteur plastique	19 €	
Kit composteur plastique	29 €	Composteur plastique + brass compost + bioseau
Brass compost	10 €	
Bioseau	2€	
Lombricomposteur 20L	35 €	

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver la modification des tarifs de vente des composteurs et du matériel associé, pour une application au 1^{er} janvier 2022.

Après avoir délibéré par 126 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve la modification des tarifs de vente des composteurs et du matériel associé, pour une application au 1^{er} janvier 2022.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 23 novembre 2021.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président
Christophe BAZILE

Le Président,

- certifie que le présent acte est exécutoire en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT, transmis en sous-préfecture
- informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon via le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication

*Pour le Président, par délégation,
Virginie AULAS,
directrice générale des services*

